

Synthèse des engagements politiques Printemps de l'Environnement

2 juillet 2008

Atelier "Climat et Energie"

Groupe de mesures 6: Vision "Post 2012"

Note préliminaire :

Le rapport propose une série d'objectifs et de moyens à mettre en œuvre en commun à l'horizon 2020 et 2050. Le Ministre de l'environnement et de l'énergie s'engage à prendre en compte les recommandations du rapport dans le cadre des actions politiques qu'il mènera durant cette législature.

Mesure 1 : Création d'un comité national climat 2050 qui doit servir de catalyseur à la transition de notre pays vers une économie pauvre en carbone à l'horizon 2050 et œuvré à la construction de l'adhésion du monde politique et des stakeholders à ce projet

➤ **Description de la mesure**

La transition de notre pays vers une économie pauvre en carbone à l'horizon 2050 doit impliquer de manière coordonnée et forte:

- Le gouvernement fédéral, régional et communautaire,
- Les assemblées parlementaires fédérales et régionales,
- Les stakeholders.

Un Comité Climat 2050 devrait servir de catalyseur à cette dynamique de transition et participer à la construction de l'adhésion du monde politique et des stakeholders à ce projet.

Ce comité aura une portée nationale. Ses missions, sa composition, son mode de fonctionnement et son financement seront établis dans un Accord de coopération entre les Régions, les Communautés et l'Etat fédéral.

➤ **Position des stakeholders**

Le groupe s'est mis d'accord sur :

- Les missions du Comité Climat 2050
- La composition du Comité Climat 2050
- Le mode de fonctionnement du Comité Climat 2050
- Le lien avec la société civile du Comité Climat 2050

➤ **Engagement politique**

Accord entre les Régions, les communautés et le gouvernement fédéral pour mettre en place ce comité en 2009 au sein d'un organe existant. Les missions, composition et mode de fonctionnement seront définis en concertation avec tous les niveaux de pouvoirs concernés sur base des propositions faites par les stakeholders. Ce comité qui intégrera des scientifiques aura notamment pour mission d'examiner l'établissement d'un plan d'actions à l'horizon 2020 qui répond aux futures exigences européennes en matière d'énergies renouvelables.

Mesures non reprises par les stakeholders :

Aucune

Mesures non reprises après la phase politique :

Aucune